Réf : 3_smara_13_3

Titre : **Agir pour nos enfants**



Région Guelmim Es Smara

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION de M'hammed Abbad Andaloussi

M O D E D ' E M P L O I

REMERCIEMENTS

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont eu la gentillesse de m'aider à l'élaboration de ce guide. Je pense notamment à Mesdames, Leila Chérif, Assia Fassi Fihri, Soumia NaamaneGuessous et Messieurs Abdallah Alaoui, Nassereddine Lhafi, Chakib Guessous, El Mostafa Hddigui et Joshua Muskin

Extrait du discours royal du 18 Mai 2005 annonçant l création de l'INDH

Cher peuple.

J'ai décidé de t'entretenir, aujourd'hui, d'une question qui se trouve au coeur de notre projet de société, une question qui préoccupe et interpelle instamment la nation dans son ensemble : institutions, acteurs politiques, syndicaux et économiques, société civile, et plus encore, familles et l'ensemble des citoyens.

Nous entendons par là la problématique sociale, qui constitue, pensons-Nous, le défi majeur à relever pour la concrétisation de notre projet de société et de développement. En effet, Nous avons décidé, avec l'aide de Dieu, de Nous y atteler en lançant une nouvelle initiative qui se veut novatrice et ambitieuse, à savoir : " l'Initiative Nationale pour le Développement Humain ".

Sur le long terme, Ma grande ambition, qui est aussi la tienne, cher peuple, est de hisser les indices de développement humain dans notre chère patrie à un niveau comparable à celui des pays développés.

Nous ne cessons, à toute occasion, de réaffirmer la priorité et la permanence des combats que nous menons dans les domaines de la mise à niveau du capital humain, du renforcement de la compétitivité de l'économie nationale, de la promotion de l'investissement, de l'initiative privée et de l'exportation

A cet égard, Nous soulignons une fois de plus, le rôle déterminant de la mise en oeuvre optimale de la réforme du système d'éducation et de formation en tant que levier capital de mobilité et d'intégration sociales

Telle est la voie qui fera que le Maroc demeurera une nation vivante et un pays en marche. Tel est le projet, noble, autour duquel Nous appelons, au-delà des clivages et des calculs étriqués et dans un esprit de sacrifice et d'abnégation, à l'adhésion et à la mobilisation de tous.
+Dis : Agissez, Dieu verra votre action, ainsi que Son envoyé et les croyants+. Véridique est la parole de Dieu.

Bien que volontaire et militant, le partenariat qui a été scellé entre la CGEM et Al Jisr en vue de l'accompagnement et le parrainage des établissements scolaires,
n'est ni un acte gratuit, ni un acte de bienfaisance, bien au contraire, il est tout à
fait délibéré et bien pesé.
Le Maroc aspire à sortir d'une économie assise sur l'emploi de la main d'oeuvre non qualifiée à une autre portée par le savoir.
L'entreprise, considérée comme la cellule souche la plus ouverte sur les attentes futures du Maroc, se met au chevet des établissements scolaires en vue d'assurer leur mise à niveau et de développer un système de management à travers notamment l'implication de l'entreprise dans leur comité de gestion.
L'appui que l'entreprise apporte à l'école ne consiste pas uniquement en des moyens financiers (équipements, infrastructure, matériels didactiques…) mais surtout en un apport en termes de savoir-faire, savoir-être et d'expertise et ce, avec un engagement à long terme et dans toutes les régions du pays.
Le but final étant de développer les compétences dont l'entreprise aura besoin à travers l'amélioration des performances du système éducatif en instaurant une pérennité du partenariat Ecoles Entreprises.
Le guide « L'Entreprise et l'Education mode d'emploi » écrit par M. Abbad ANDALOUSSI M'hammed, Président de l'Association Partenariat Ecole Entreprise Al Jisr qui est le fruit de Sept années d'expérience dans le développement de ce concept, aidera à ce rapprochement tant souhaité entre l'Entreprise et l'Ecole.
Hassan Chami
Président de la CGEM

Introduction

IV1 Les conditions d'éducation tant au niveau du cadre bâti que des moyens didactiques et des méthodes d'enseignement.
IV2 Le soutien scolaire et l'appui social aux élèves.
IV3 Les activités parascolaires.
IV4 Le rendement des enseignants et la gestion de l'établissement
IV5 L'enseignement du civisme prôné par l'islam
IV6 La sensibilisation des élèves sur leurs droits et leurs devoirs
IV7 L'orientation des élèves vers les filières scientifiques
IV8 Le développer les aptitudes recherchées par les entreprises
IV9 Le développement de la vocation d'entrepreneur
IV10 Le développement de la culture du bénévolat
IV 11 L'implication et la motivation des différents acteurs concernés (élèves , parents, enseignants, associations de quartier…)
IV12 Suivi des performances scolaires

V- Accompagnement externe

Conclusion

Annexes

1) Al Jisr, en bref
2) Etat des lieux de l'établissement à parrainer proposé par Al Jisr
3) Enquête auprès des élèves proposé par Al Jisr
4) Modèle de charte de l'école proposé par Al Jisr
5) Fiche médicale proposée par Al Jisr
6) Exemple d'évaluation
7) Convention de parrainage proposée aux entreprises par Al Jisr
8) Lettre du MEN demandant aux Directeurs d'écoles de collaborer avec les entreprises souhaitant s'impliquer dans l'éducation
9) Annuaire

Tous les acteurs socio-économiques conviennent de la nécessité d'améliorer les performances de notre système éducatif qui consomme 25 % du budget de notre pays, pour faire face aux défis du 21ème siècle.
La nouvelle Initiative Nationale du Développement Humain (INDH) souligne le rôle primordial du secteur de l'éducation et de la formation dans le développement économique et social du pays , plusieurs démarches ont été entreprises notamment pour identifier les faiblesses du système éducatif et pour essayer de trouver des solutions.
Cependant l'ampleur de cette problématique interpelle l'Entreprise, principal débouché de notre système éducatif, pour qu'elle s'implique dans son amélioration afin de résorber le décalage entre les compétences enseignées aux jeunes à l'école et les compétences requises par le monde du travail.
La Charte Nationale de l'Education et de la Formation préconise d'ailleurs, l'ouverture de l'école sur son environnement.
Les entreprises modernes, de par les compétences et le savoir faire dont elles disposent, constituent une force de progrès à même de contribuer à la mise à niveau des établissements scolaires et à la formation des lauréats répondant aux besoins du marché.
Leur implication pourra se traduire par un appui multiforme à l'école dans le cadre de comités de soutien, à constituer au niveau de chaque établissement scolaire.

C'est pour permettre aux comités de soutien de remplir leur mission que ce guide a été réalisé. Son objectif est de proposer une démarche et de suggérer des actions à entreprendre. Bien entendu, la liste des suggestions n'est ni exhaustive ni imposée par un cahier de charges.
Parmi les actions proposées, il est important de fixer les priorités de chaque année et de s'assurer qu'elles peuvent être financées par le budget alloué au Comité de Soutien.
Les entreprises sont invités à inscrire leurs actions dans la durée et à rivaliser d'ingéniosité dans leur soutien à l'école.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

I1 Quel intérêt l'Entreprise a-t-elle à s'engager dans l'Education ?

Favoriser la qualité et la pertinence de l'éducation et de la formation présente de nombreux intérêts pour les acteurs économiques. Cela permet, sur le long terme de :
- renforcer la compétitivité de l'entreprise et de l'économie marocaine : des jeunes bien formés, ce sont des ressources humaines dynamiques et performantes ;
- préparer les consommateurs de demain : des jeunes bien formés, ce sont des consommateurs potentiels ; mieux éduquée, la population a un pouvoir d'achat plus élevé et une consommation plus diversifiée ;
- permettre l'évolution des entreprises grâce à une main d'oeuvre capable de s'adapter à un environnement changeant ;
- promouvoir une société stable, clé de la croissance économique ;
- renforcer l'image de l'entreprise citoyenne auprès de ses clients, de ses employés et de sa communauté.

I2 - Mission et objectifs

- Missions

En se rapprochant d'un établissement scolaire en vue de lui apporter son soutien, l'entreprise remplit sa mission en tant qu'entité économique et en tant qu'acteur social en :
1- Contribuant à l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement afin d'aboutir à l'amélioration des performances scolaires.
2- Contribuant au développement des aptitudes recherchées par l 'Entreprise
3- Donnant un contenu concret à l'exercice de sa responsabilité sociale
4- Contribuant à la mise en place d'une véritable démarche de développement durable
-ObjectifsT
L' entreprise qui décide de s'impliquer dans l'éducation pourrait se fixer pour objectifs :
1- Contribution à l'amélioration des conditions et les méthodes d'apprentissage en vue d'améliorer l'adéquation profil emploi
2- Ouverture de l'école sur son environnement par l'organisation d'activités parascolaires et d'éveil.
3- Encouragement des parents d'élèves, des autorités locales et de la société civile à participer avec les enfants et les enseignants à la vie de l'école.
4- Développement d'une culture d'évaluation des performances de l'Ecole.

I- Environnement économique et éducation

II - Modes d'action

II1 - Comment le monde économique peut-il agir ?

L'entreprise dispose de compétences et d'un savoir faire liés à son statut d'acteur économique qui la distingue de l'institution éducative. L'entreprise pourra les
mobiliser au profit de l'établissement scolaire dans le cadre d'une collaboration
formelle.
Peut-être son atout le plus important est la connaissance de ce qui constitue la pertinence dans l'éducation. L'école maîtrise le volet pédagogique, mais seule l'entreprise connaît vraiment les compétences, connaissances et attitudes dont un lauréat doit disposer afin d'intégrer le monde de travail et de pouvoir y évoluer.
L'école pourra profiter également des compétences de l'entreprise en matière :
- de gestion
- de communication
- de planification
- de mobilisation de ressources financières, matérielles et techniques
- d' évaluation pour la pertinence et les applications du savoir académique dans les situations pratiques.

L'enjeu fondamental est de mettre toutes ces compétences au bénéfice de l'école.
Au-delà des investissements matériels et financiers (infrastructures, équipements, etc.), nécessaires mais n'ayant pas d'influence directe sur la pertinence des enseignements, le monde économique peut se mobiliser pour agir en faveur de la qualité et de la pertinence à l'école et dans la formation.
Les acteurs économiques peuvent notamment :
- s'organiser et s'unir, par secteur notamment, pour définir leurs besoins en compétences, attitudes et savoir faire, et les communiquer aux autorités responsables des programmes éducatifs et de formation (au niveau national et régional) ;
- favoriser l'orientation adéquate des jeunes vers le monde professionnel, en ouvrant les portes de leurs organisations aux élèves et étudiants,
- sensibiliser les jeunes aux exigences du monde professionnel, par l'organisation d'activités parascolairess ;
- s'impliquer dans le Projet d'Etablissement, un dispositif de mobilisation et de planification intégrée dans les écoles, les collèges et les lycées qui doit permettre à toute la communauté scolaire d'améliorer la qualité et la pertinence ;
- sensibiliser les enseignants et formateurs aux exigences du monde économique par des contacts directs, des portes ouvertes écoles - entreprises, des sessions sur l'orientation professionnelle ;
- contribuer à la conception, à la prestation et à l'évaluation de contenus pédagogiques, en phase avec les besoins du monde économique ;
- jouer un rôle clé dans la formation des jeunes (visite d'entreprises, stages, séminaires, forums d'emploi, etc).

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d’emploi)

II2 - Choix de l'établissement à parrainer

Nous suggérons les critères suivants auxquels chaque entreprise peut appliquer des pondérations différentes:

1- La proximité de l'établissement à parrainer
2- Le niveau de précarité de l'établissement et de la population servie
3- La taille de l'école en fonction du nombre de volontaires mobilisés pour accompagner ce projet.
On peut estimer qu'une personne pourrait encadrer cinq classes au maximum pour pouvoir évaluer correctement l'impact des actions entreprises
4- L'existence d'ONG de quartier pour accompagner le projet
5- Une communauté de l'école motivée pour s'impliquer et pour agir en partenariat avec l'entreprise
6- Une forte présence d'enfants d'employés de l'entreprise
7- Des besoins de l'école en rapport avec les moyens que l'entreprise peut mobiliser pour les satisfaire
8- D'autres critères que l'entreprise et ses employés peuvent fixer

II3- Constitution d'un comité de soutien

Il convient de réunir des potentialités humaines seules capables de mener à bien le projet de partenariat entre l'entreprise et l'école dans le cadre d'un comité de soutien.
Le comité est généralement constitué du représentant de l'Entreprise, de l'inspecteur (ice) qui a la responsabilité d'encadrer l'école parrainée, du Directeur de l'école, d'un représentant des enseignants et des parents d'élèves, de Présidents d'associations de quartier et de personnes d'horizons différents (professions libérales , enseignants du supérieur, intellectuels…).
Une fois constitué, le comité élit un président, un secrétaire et un trésorier .
Sous l'impulsion du représentant de l'entreprise, le comité de soutien doit se réunir deux ou trois fois, au départ, dans un cadre informel avant toute élection de bureau. Ces réunions permettent aux uns et aux autres de se connaître, de s'estimer et de cerner le contour du travail à faire en commun. Par la suite, le comité décide du rythme des réunions généralement mensuelles
Au besoin, le comité peut convier un représentant de l'association Al JISR à ses réunions pour participer à la constitution et à la marche des comités de soutien.
Ensuite plusieurs visites à l'école, avec réunions avec les enseignants, les parents des élèves, les élèves ; chacune de ces réunions doit permettre à chacun de s'exprimer librement.
Au besoin pour préciser certains points, une enquête pourrait être menée ; de même qu'une évaluation du niveau scolaire de l'école.
Armés de tous ces éléments, les membres du comité de soutien dressent le bilan de la situation de l'école et élaborent une charte d'établissement ainsi qu'un plan d'action.
Formation des jeunes (visite d'entreprises, stages, séminaires, forums d'emploi, etc).

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

II4 - Mobilisation du personnel de l'Entreprise en vue de son implication dans le projet

La solidarité fait partie de la culture marocaine. Il reste à développer le bénévolat. Les entreprises peuvent encourager le volontariat parmi le personnel pour des actions citoyennes dans l'école parrainée (Animation d'ateliers, soutien scolaire, études surveillées …)
Aux Etats Unis, par exemple, un grand nombre d'entreprises font du service au profit de la communauté, un des critères de performance sur lesquels le personnel est régulièrement évalué.
Dans certaines professions (les grands cabinets d'avocats entre autres), le personnel peut utiliser un pourcentage des heures de travail à des actions socio éducatives. Généralement, un cadre, quelque soit son mérite ne peut accéder à un poste de responsabilité s'il n'occupe pas un poste de responsabilité dans une ONG.
Pour l'employé, le fait de s'investir dans sa communauté, surtout avec l'appui moral et réel de ses patrons, offre de multiples bénéfices mutuelles pour lui et l'entreprise. Il a la chance de se faire valoriser par sa communauté, y compris souvent ses enfants et ses amis.
Il peut devenir plus efficace dans son travail pour raison de motivation.
Il peut aussi ressentir plus de loyauté à son travail, ajoutant à sa motivation pécuniaire une motivation sociale.
L'employé qui exerce le volontariat dans un établissement scolaire contribue aussi au développement à long terme de l'entreprise.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

II5 - Etablissement d'un état des lieux de l'école à parrainer

Il convient tout d'abord d'établir un diagnostic de l'Ecole faisant ressortir les informations concernant :
1- les caractéristiques de l'école
2- la qualité des infrastructures
3- la qualité des équipements
4- la qualité des activités parascolaires
5- la qualité de l'enseignement offert, la pédagogie utilisée par les enseignants, la formation des enseignants
6- les résultats scolaires : taux de redoublement, taux de déperdition, niveau des élèves en langue, en mathématiques…, taux de réussite à la fin d'un cycle…
7- le niveau d'implication des parents des autorités éducatives et des partenaires
8- les besoins
Après collecte de ces renseignements, le comité doit répondre aux questions suivantes.
1- Le niveau scolaire de l'école est-il bon ?
2- Quels sont les obstacles au succès scolaire et quelle est l'explication de la baisse du niveau ?
3- Comment la vie à l'intérieur de l'école est-elle ressentie par les élèves ?
4-Y a-t-il violence de la part des enseignants ?, de l'administration ? des autres élèves ? des parents à la maison. A la maison la violence est-elle en rapport avec les résultats scolaires ?
5- Les enseignants sont-ils motivés par un changement dans leur attitude et leurs méthodes en vue d'améliorer les résultats scolaires ?
Une fois le diagnostic établi, le comité de soutien doit décider des actions à entreprendre et qu'il juge nécessaires pour relever le niveau.
Les actions ne doivent pas chercher le prestige de l'école ou celui du comité, mais la finalité première : relever le niveau scolaire et en particulier celui de la lecture et écriture dans les deux langues arabe et français et le calcul.

Il est inutile d'utiliser les moyens les plus onéreux et les plus chics dans un pays qui manque de moyens. Le plus important est d'installer les éléments nécessaires ou de remettre en l'état ceux qui ne fonctionnent pas. Qu'ils soient propres, nets et non désagréables à la vue, pour encourager la créativité future de l'enfant.
L'implication des enseignants et leur participation est la condition sine qua non de la réussite du comité de soutien. Des séminaires doivent être organisés pour renforcer l'esprit d'équipe et assurer l'efficacité des actions entreprises.
Les actions doivent être programmées sur 3 à 5 ans, selon leur urgence et les moyens disponibles.
Le comité devrait suivre régulièrement l'exécution des décisions prises.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

III1- Les objectifs

La charte de l'école est destinée a préciser :
1- Les objectifs à long terme (5 ans) de l'établissement
2- Les objectifs spécifiques visés par l'établissement
3- La stratégie et les axes d'intervention prioritaires pour réaliser ces objectifs.
4- Les rôles et missions des différents intervenants dans la préparation, la réalisation, le suivi et l'évaluation du projet.
La charte de l'école devra être élaborée à travers une concertation
souple et rapide avec toute la communauté de l'école : parents, enseignants, administration et partenaires. Elle sera ensuite largement diffusée et connue de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus d'éducation et de formation.

III2- Les valeurs

Outre les objectifs liés aux spécificités locales, la charte de l'école
devra intégrer des valeurs communes aux systèmes éducatifs qui consistent à :
1- Former un citoyen utile à son pays, à sa communauté, à sa famille et à lui-même .
2- Développer chez l'enfant, chez les parents et chez les enseignants le sens de la responsabilité, de la participation et le respect des valeurs universelles et d'identité nationale.
3- Assurer une large ouverture sur le monde et sur les technologies nouvelles.
4- Développer une culture d'évaluation et rendre compte des performances de l'école.
5- Améliorer la qualité de l'éducation et de la formation.

III- Elaboration de la charte de l'école

IV- Etablissement d'un plan d'action annuel

Les axes d'intervention du plan d'action doivent être focalisés sur l'apprenant qui est au centre de l'action éducative. D'une manière générale, ils porteront sur l'ensemble des composants de la vie scolaire, éducative et culturelle de l'élève, en agissant notamment sur :

1- Les conditions d'éducation tant au niveau du cadre bâti que des moyens didactiques et des méthodes d'enseignement.
2- Le soutien scolaire et l'appui social aux élèves.
3- Les activités parascolaires.
4- Le rendement des enseignants et la gestion de l'établissement
5- L'enseignement du civisme prôné par l'islam
6- La sensibilisation des élèves sur leurs droits et leurs devoirs
7- L'orientation les élèves vers les filières scientifiques
8- Le développement des aptitudes recherchées par les entreprises
9- Le développement de l'esprit d'entreprenariat
10- Le développement de la culture du bénévolat
11- L'implication et la motivation des différents acteurs concernés (élèves , parents, enseignants, associations de quartier…)

IV1 - Amélioration des conditions d'éducation pour faire évoluer les élèves dans un environnement sain

Parmi les actions destinées à l'amélioration de ces conditions que le comité peut incorporer dans son plan d'action annuel, nous pouvons citer les exemples suivants :
1- Réfection des blocs sanitaires, les équiper le cas échéant en eau, lumière et portes
2- Réfection de la cour
3- Installation des rideaux dans les classes
4- Remplacement des vitres cassées. Dans certains cas, un grillage s'avérera nécessaire
5- Eclairage des salles de cours
6- Peinture intérieure et extérieure
7- Aménagement et équipement d'une bibliothèque pouvant servir également d'une salle multimédia
8- Equipement des classes en tableaux en liège 4m x 1 m pour afficher les travaux des élèves
9- Aménagement et équipement d'une salle polyvalente : conférences, projections, scène de théâtre…
10- Aménagement de terrains de sport et de piste d'endurance
11- Opération propreté :
- Sensibilisation et mobilisation des élèves autour de cette opération
- Charger une personne du nettoyage à raison d'une à deux heures par jour. Confier le cas échéant cette action à la Société de nettoyage en charge de cette fonction dans l'Entreprise
- Installation de poubelles
- Aménagement et entretien des espaces verts

IV2 - Soutien scolaire et appui social aux élèves pour leur donner les mêmes chances de réussite

Il est d'une importance primordiale de ne pas limiter le Plan d'action aux rubriques classiques de Toiture, Clôture et Peinture. L'un des domaines critiques où l'Entreprise et ses employés peuvent se mobiliser pour

appuyer l'établissement et les élèves est le soutien scolaire, qui a des dimensions sociales et académiques. Les actions dans ce domaine peuvent consister dans :
1.Une opération de dépistage et suivi médical pour identifier par exemple :
- Trouble de la vision,
- Affections dentaires
- Maladies chroniques
2. La connaissance des conditions de vie des élèves en s'appuyant, si nécessaire, sur les résultats d'une enquête à mener auprès des élèves
Champs d'investigation :
- La famille
- Le niveau socio- économique
- La vie dans le foyer
- L'hygiène et la santé
- La scolarité et la vie scolaire
- Les loisirs
3. L'offre de Soins de santé , à titre d'exemple
- Lunettes pour les malvoyants
- Soins dentaires et prévention bucco- dentaire
- Traitement des maladies chroniques
- Mise en place d'une pharmacie pour les premiers secours en cas d'accident
- Visite régulière du médecin de travail de l'Entreprise ou d'une infirmière pour le suivi médical
4. Le soutien social :
- Opération cartables
- Distribution de vêtements
- Parrainage des plus démunis
- Colonies de vacance en faisant appel à des associations spécialisées
- Cellule d'écoute
- Soutien psychologique adapté
- Dialogue et conseils à la famille
- Intervention d'une assistante sociale
5. Le soutien scolaire aux élèves en difficulté qui peut inclure à titre d'exemple
- Cours de soutien
- Etudes surveillées
- Tuteurs

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)
6. La réintégration des élèves qui ont abandonné l'école qui peut demander, par exemple :
- Recensement de jeunes déscolarisés,
- Programmes de «rattrappage» académique,
- Stages
- Appui économique.
7. L'organisation d'autres programmes éducatifs, pour des populations «non conventionnelles», par exemple :
- Classes préscolaires,
- Cours d'alphabétisation

IV3 - Développement d'activités parascolaires pour assurer l'épanouissement des élèves

Le domaine d'activités parascolaires est souvent considéré un luxe. Or, les recherches démontrent que celles-ci complètent l'éducation de l'élève en agissant sur son développement :
_ psycho social - les relations interpersonnelles, la confiance en soi, la communicatio… ;
_ psycho cognitif - l'utilité de son éducation dans la vie active, les stratégies d'application des acquis spécifiques en connaissances et compétences… ;
_ psycho moteur - la coordination corporelle, les aptitudes sportives/physiques, le soin de santé et la condition physique, … ;
_ socio culturel - l'esprit de citoyenneté et de bénévolat, l'appréciation de l art, l'ancrage personnelle dans la culture locale, … ;
_ socio économique - l'ouverture aux monde professionnel, l'orientation aux connaissances et compétences de base des métiers, l'appréciation de l'application des acquis académiques dans le monde de travail, …
La gamme de partenaires que le Comité peut mobiliser afin de contribuer (matériellement, techniquement, financièrement, avec des personnes ressources,…) à l'instauration et le développement de ces activités parascolaires est vaste, incluant, à titre d'exemple :
1. Délégation de l'Education Nationale
2. Délégation de Jeunesse et des Sports
3. Délégation Préfectorale de la Santé
4. Association de Chirurgiens Dentistes
5. Association de Pédiatres
6. Association d'étudiants
7. Fédération Royale Marocaine des Echecs
8. Associations de quartiers
9. Clubs Sportifs…
Les exemples suivants sont tirées d'expériences réelles
1. atelier de dessin et peinture,
2. club de lecture
3. jeux d'échec
4. club de théâtre,
5. club de musique et de danse

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)
6. Club d'environnement
7. Atelier d'artisanat
8. Atelier de métiers (menuiserie, plomberie, mécanique, couture, broderie, restauration…)
9. Rencontres et conférences
10. Programme d'échange avec d'autres écoles
Contact avec d'autres écoles en vue de création d'activités communes entre les élèves de même âge et d'échange d'expériences entre les enseignants.
11. Sorties et découvertes
12. Activités sportives.
13. Arts martiaux
14. Participation des élèves aux différentes manifestations organisées par les centres culturels
15. Organisation à l'Ecole du Forum du livre en invitant des distributeurs et des libraires à exposer des livres pour élèves et enseignants

IV4 - Amélioration du rendement des enseignants et du personnel administratif

L'appui qu'une entreprise peut offrir aux enseignants et au personnel administratif peut prendre diverses formes :
_ Mise à disposition des enseignants d'outils pédagogiques modernes pour plus d'efficacité

1- Acquisition de matériel didactique de base (règles, cartes géographiques, planches de sciences naturelles…)
2- Acquisition de matériel audiovisuel : téléviseur, magnétoscope, appareil de projection…
3- Acquisition et maintenance de matériel informatique et de logiciels didactiques.
4- Equipement de chaque classe de cours du matériel nécessaire (dictionnaire, livres de lecture…)
_ Formation et appui technique aux enseignants
1- Communication avec les élèves et les parents, gestion des conflits
2- Suppression de la violence orale et physique
3- Gestion d'une bibliothèque
4- Utilisation des NTIC comme outil pédagogique
5- Organisation d'activités parascolaires
_ Formation et appui technique au personnel administratif :
1- Formation du Directeur à la gestion de l'école
2- Respect de la discipline par l'implication et non par la violence,
3- Communication et mobilisation sociale
4- Utilisation des NTIC comme outil de gestion
18 L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

IV5 - Encourager l'enseignement et l'application du civisme prôné par l'Islam

Tout élève doit bénéficier d'une éducation religieuse. Cette éducation devait former aux comportements prônés par l'Islam. «L'Islam est un ensemble de comportements » et pas seulement de rites et d'interdits. Les élèves ne devraient pas se limiter à l'apprentissage par coeur et la récitation des textes, sans en comprendre le fondement.
Il n'y a pas de meilleur modèle de civisme que celui rapporté par l'Islam. L'enseignement religieux devrait être orienté sur le comportement du croyant dans la « Umma » (Communauté) et les élèves trouveraient alors dans l'enseignement religieux des règles de bonne conduite.

IV6 - Sensibilisation des élèves sur leurs droits et leurs devoirs

- Droits de l'enfant citoyen :
o Droit à l'égalité, sans distinction de race, de religion ou de nationalité,
o Droit à une attention particulière pour son développement physique, mental et social.
o Droit à une alimentation, à un logement et à des soins médicaux appropriés.
o Droit à une éducation et à des soins spéciaux quand il est handicapé mentalement ou physiquement.
o Droit à la compréhension et à l'amour des parents et de la société,
o Droit à l'éducation gratuite et aux activités récréatives,
o Droit aux secours prioritaires en toutes circonstances,
o Droit à une protection contre toute forme de cruauté, de négligence et d'exploitation…
o Droit à la formation dans un esprit de solidarité, de compréhension, d'amitié et de justice entre les peuples.

***Source**: Observatoire marocain des Droits de l'Enfant*

- Devoirs
o Respect de soi, respect de l'autre,
o Espace public, Espace privé,
o Protection de l'environnement,
o Honnêteté et loyauté
o Sens du travail bien fait
o Lutte contre la corruption
o Solidarité

***Source** : Passeport du jeune citoyen de l'Association AFAK qui a développé une mallette pédagogique destinée aux enseignants pour éduquer les élèves à la citoyenneté.*
D'autres supports existent au niveau des académies et autres associations sur le même thème.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

IV7- Orientation des élèves vers les filières scientifiques

Les filières scientifiques ne sont pas développées dans notre pays. Ainsi, moins de 5% des candidats au Baccalauréat sont inscrits dans la branche "mathématiques".
Il existe des modules pour développer l'ouverture des élèves sur les sciences dès l'école primaire dont notamment un programme dit «main à la pâte» développé par l'Académie des Sciences française
Une entreprise peut appuyer une école dans l'adoption d'un tel programme comme elle peut travailler avec l'établissement, les enseignants et les enfants afin de stimuler chez l'élève un engouement, une compétence et une aisance avec ces sujets, à titre d'exemple :
o Visites (et mêmes stages) dans les entreprises, ou des entreprises dans les classes, pour révéler aux élèves et aux enseignants les sciences et mathématiques en application ;
o Leçons conçues avec les enseignants pour rendre les sciences et mathématiques plus accessibles et plus pertinentes ;
o Foires scientifiques;

IV7- Orientation des élèves vers les filières scientifiques

La qualité d'un système éducatif ne s'apprécie pas seulement d'après les notes, les examens ou les taux de passage. Elle dépend également de sa capacité à fournir aux élèves des enseignements pertinents et utiles pour leur insertion professionnelle et leur vie personnelle future.
La pertinence dans l'éducation passe notamment par l'enseignement de :
- Compétences et connaissances adaptables et transférables au long de la vie professionnelle : capacités à raisonner, à formuler et résoudre des problèmes, à communiquer, à se développer ;

- Application des compétences et connaissances scolaires dans la vie réelle ;
- Comportements et attitudes que le jeune devra monter dans le monde du travail, y compris le respect de soi et le respect de l'autre, l'assiduité, la discipline, la persévérance, la curiosité, l'initiative, l'autonomie
- compétences d'apprentissage qui sont moins l'apprentissage par seule mémorisation sans questionnement mais plutôt les capacités d'apprendre et de se développer par soi-même, par l'expérimentation, la répétition, le travail en équipe, ou par les Technologies de l'Information et de la Communication.

A cet effet, il importe d'organiser une formation continue aux nouvelles méthodes au profit des enseignants pour faire le pont entre les acquis scolaires académiques et leur application pratique dans la vie professionnelle afin de bien préparer les élèves au monde du travail.
Une expérience menée dans ce cadre, en partenariat de l'Organisation du Baccalauréat International à l'Ecole Lalla Aïcha à Casablanca, au profit des enseignants de cette école, a donné des résultats probants d'après l'Université Al Akhawayn qui a évalué cette expérience.
Les conclusions de cette évaluation sont reproduites en annexe 5.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)
Ces méthodes sont censées par ailleurs former des profiles qui répondent aux attentes des entreprises en matière d'éducation.
Il ressort notamment d'une étude menée par la Fondation Internationale pour la Jeunesse auprès d' entreprises marocaines concernant l'implication du secteur privé dans l'éducation et la formation des jeunes que celles-ci expriment des besoins suivants en matière d'éducation (attitudes et comportements) :
o Capacités de communication
o Confiance en soi
o Respect des engagements vis-à-vis des tiers : (horaires, délais, rendez-vous)
o Auto discipline: respect des programmes auto-établis
o Leadership, autonomie, prise d'initiative
o Sens du défi et de l'accomplissement de soi (ambition).
o Organisation, définition et gestion des priorités
o Capacité de travail en équipe avec efficacité
o Dynamisme en général
Valorisation du poste occupé par la personne «il faut être fier du poste qu'on occupe» les suggestions d'amélioration émises en direction des prestataires d'éducation et de formation sont les suivantes :
o L'Education précoce à la rigueur et à l'exigence envers soi-même
o Intégration dans les méthodes pédagogiques des techniques de développement de la motivation personnelle et de la confiance en soi
o Intégration systématique, dans tous les cycles d'apprentissage, de l'impératif de traduire la théorie en pratique (exercices d'application, travaux pratiques, mises en situation, jeux de rôles, acquisition des gestes professionnels)
o Rationalisation et optimisation du temps et de l'effort (rapidité dans la prise de décision et dans l'exécution des tâches, élimination des gestes inutiles)
o Sensibilisation par voie de " matraquage" à l'importance du détail "la qualité est une somme de détails."
o Refus et rejet de "la tendance générale à la fraude" (tests, contrôles, examens), et instauration de la juste rétribution de l'effort fourni

IV9 - Développement de l'esprit d' entreprenariat
La quasi totalité des demandeurs d'emploi, y compris les diplômés de l'Enseignement Supérieur, cherchent un travail salarié et ne pensent pas à entreprendre, n'étant pas préparés à créer une entreprise malgré les possibilités de prêts offertes par le système bancaire pour la Jeune Entreprise. Garantis par la Caisse

Centrale de Garantie, ces prêts peuvent atteindre un million de dh remboursable sur 12 ans avec un différé de paiement de 3 ans. La Quotité de financement est de 90%
Des modules peuvent être introduits pour développer la vocation d'entrepreneur et l'esprit d'initiative à travers les activités parascolaires régionales et locales préconisées par la charte dans la limite de 30 % de l'enveloppe horaire.
Les stages dans les entreprises et des ateliers métiers peuvent également contribuer à forger l'esprit d'entreprenariat.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

IV11- Implication et motivation des différents acteurs concernés (Elèves , parents, enseignants, Associations de quartier)

Le succès d'un comité de soutien dépend de la motivation de l'ensemble des acteurs qui doivent se sentir directement impliqués dans le programme scolaire et désireux de participer à son amélioration.
L'Entreprise, avec les autres membres du Comité de soutien et autorités concernées, peut avoir un effet déterminant sur la motivation des acteurs clés, qui sont surtout les enseignants, les responsables éducatifs et les parents.
L'Entreprise peut, seule ou avec le Comité de soutien, trouver des moyens de motiver les acteurs différents, à titre d'exemple :

- Motiver les enseignants

1- Aménagement et équipement d'une salle pour les enseignants
2- Distribution de prix aux enseignants dont les élèves ont réalisé des résultats satisfaisants ou qui ont pris une initiative intéressante
3- Organisation de séminaires de formation
4- Organisation d'une réception pour les enseignants en vue de leur témoigner notre gratitude pour les efforts qu'ils fournissent dans l'exercice de leur métier
5- Faire en sorte pour que l'enseignant se respecte et respecte son métier

- Informer, motiver et impliquer les parents pour qu'ils sentent que projet leur appartienne

1- Alphabétisation des parents illettrés

IV10 - Développement de la culture du bénévolat

Dans plusieurs pays, il est prévu des activités scolaires obligatoires ayant pour objet des services à la Communauté. Pourquoi ne pas les décider au niveau du comité de soutien pour inculquer à nos enfants, dès leur jeune âge, la solidarité ?
Une école étrangère implantée au Maroc a même décidé qu'une semaine entière soit consacrée uniquement à cette activité
L'entreprise peut accompagner l'école dans le développement de comportements citoyens et à titre d' exemple :
- Organisation d'une «assemblée» scolaire, pour prendre des décisions et mobiliser les élèves/étudiants autour des actions d'amélioration de l'environnement de l'établissement ;
- Conduite d' initiatives de plaidoyer pour les causes sociales (par exemple, pour combattre le travail des enfants ou l'insalubrité des espaces communs) ;

- Organisation d'initiatives de bénévolat en faveur des élèves démunis…
- (cartables et livres…) ;
- Mobilisation autour d'interventions sociales et environnementales (par exemple, le collecte de déchets, la plantation d'arbres, le nettoyage de sources d'eau, les visites aux enfants hospitalisés et orphelins…)

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

2- Manifestations culturelles et artistiques à l'intention des élèves et de leurs parents,
3- Opération portes ouvertes pour inviter les parents à apprécier les activités de leurs enfants,
4- Amélioration de la qualité d'accueil des parents,
5- Présence d'un représentant des parents de chaque classe aux conseils de classe,
6- Démystification de l'école dans l'esprit des parents en développant le partenariat école/parents.
7-Mobilisation de l'association des parents d'élèves pour :
- Sensibiliser les parents sur l'importance de l'école
- Lutter contre l'abandon scolaire et l'absentéisme
- Recenser les élèves en difficulté
- Suggérer des améliorations
- Diffuser des informations
- Contribuer à la réhabilitation de l'école
- Gérer des ateliers de travaux manuels
- Suivre les performances scolaires

- Impliquer les Associations de quartier

1- Participation au comité de soutien
2- Mobilisation des élèves dans des initiatives sociales
3- Participation à la prise en charge des élèves et des familles en difficultés
4- Participation à l'animation d'activités scolaires

IV12- Suivi des performances scolaires

La mission du comité de soutien étant la contribution à l'amélioration des performances scolaires, il importe d' évaluer annuellement le niveau scolaire des élèves à travers des indicateurs de performance et suivre l' évolution de ces indicateurs pour mesurer l'impact des actions entreprises. Quel est le « bottom line » comme on dit dans le monde de l'Entreprise ?

Parmi ces indicateurs, nous pouvons citer :
- Taux de redoublement
- Taux de déperdition
- Taux de réussite en fin de cycle
- Niveau des élèves dans les langues, les mathématiques…
- Niveau de participation aux activités parascolaires…

L'Entreprise habituée à s'intéresser en priorité à la rentabilité, pourra jouer un rôle décisif dans le suivi, l'analyses et l'exploitation de ces indicateurs.

V- Accompagnement externe

La liste d'institutions qui ont le souci et la responsabilité d'accompagner le Comité de soutien dans l'exercice de son rôle de partenaire de l'établissement scolaire n'est pas longue mais elle est importante :
o Académies Régionales de l'Education et de la Formation et les Délégations provinciales ;
o Autorités locales ;
o Associations impliqués dans l'éducation et plus particulièrement, l'association Partenariat Ecole Entreprise Al Jisr
o Bailleurs de fonds et projets éducatifs internationaux.
Le Comité de soutien et l'établissement scolaire pourrait faire appel à ces institutions stratégiquement pour recevoir un appui d'appui, moral, technique et financier dans les aspects suivants, entre autres :
- Constitution de comités de soutien
- Diagnostic de l'établissement scolaire à parrainer
- Elaboration et réalisation des plans d'action
- Animation des comités de soutien et formation de leurs membres
- Mobilisation des ressources matérielles, techniques et humaines pour la réalisation des plans d'action
- Communication
- Certification des comités de soutien performants
- Intervention auprès des structures du Ministère Nationale de l'Education et des autorités locales en faveur de l'établissement.

L'Entreprise restera l'acteur privilégié pour la réussite du projet de l'établissement.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

Conclusion

La mondialisation présente des menaces et des opportunités. L'Entreprise pourrait tirer profit de ce nouvel environnement en gagnant la bataille de la compétitivité qui nécessite l'amélioration des compétences des ressources humaines.
L'Entreprise, en mettant ses qualités managériales, son esprit d'innovation et son savoir faire au service de l'Ecole, peut contribuer au développement des compétences dont elle a besoin pour relever le défi.
La charte de l'Education et de la Formation préconise l'ouverture de l'Ecole sur son environnement.
Le Ministère de l'Education Nationale invite les Directeurs des établissements scolaires à collaborer avec les entreprises qui souhaitent parrainer leurs écoles.
Les enseignants, les parents d'élèves et la société civile peuvent accompagner les Entreprises qui s'engagent dans ce partenariat.
En adhérant tous à ce projet novateur, Ecole Entreprise, qui s'inscrit parfaitement dans l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, nous pourrons ouvrir un grand chantier de nature à créer une symbiose entre les entreprises et les établissements d'enseignement en mesure de contribuer à la réussite de la réforme du système éducatif et à l'amélioration de sa qualité.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

1) Al Jisr, en bref
2) Canevas de diagnostic de l'école proposé par Al Jisr
3) Modèle d'enquête auprès des élèves proposé par Al Jisr
4) Modèle de charte de l'école proposé par Al Jisr
5) Fiche médicale proposée par Al Jisr
6) Exemple d'évaluation
7) Convention de parrainage proposée aux entreprises par Al Jisr
8) Lettre du MEN demandant aux Directeurs d'écoles de collaborer avec les entreprises souhaitant s'impliquer dans l'éducation
9) Annuaire

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

Annexes

1) Al Jisr, en bref

L'Association AL JISR qui a l'insigne privilège d'être placée sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se fixe pour mission de soutenir l'Ecole dans son effort de réhabilitation et de mise à niveau en vue de contribuer à l'amélioration des performances du système éducatif dans notre pays.
L'Association oeuvre en particulier à la sensibilisation du réseau entreprenarial pour son implication dans l'éducation.
Cette implication se traduit par un appui multiforme à l'école dans le cadre de comités de soutien, à constituer au niveau de chaque établissement scolaire ayant pour objectifs :
o La contribution l'amélioration des méthodes et des conditions d'apprentissage.
o L'ouverture de l'école sur son environnement par l'organisation d'activités d'éveil, de rencontres, de visites, de stages…….
o L'encouragement des parents, des élèves et des enseignants à participer à la vie de leur école et à la dynamique de sa réhabilitation.
o Le développement d'une culture d'évaluation des performances de l'école.
o Le développement de partenariat avec les ONG nationales et internationales en vue de soutenir ce projet.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

2) Formulaire de diagnostic de l'école proposé par Al Jisr

- Dénomination de l'Etablissement
- Primaire, Collège ou Lycée
- Nom du Directeur
- Adresse
- N° de téléphone
- Nombre de classes
- Date de construction

- Etat des bâtiments, des blocs sanitaires, des classes (fenêtres et portes en état de fonctionnement…
- Equipement des classes : état et nombre de pupitres, tableau, bureau de l'enseignant
- Nombre d'élèves
- Nombre d'élèves en situation précaire, orphelins, de parents divorcés, de parents chômeurs.
- Existence ou non d'une bibliothèque
- Existence ou non d'un responsable pour la gestion de cette bibliothèque.
- Existence ou non d'une salle multimédia
- Existence ou non d'un responsable pour gérer cette salle.
- Existence ou non d'une connexion Internet
- Etat de la cour
- Sport pratiqué : ❏ basket ❏ Volley ❏ Hand ❏ Foot ❏ Autres (à préciser)
- Existence d'une association de parents d'élèves.
- Si oui, nom de son président, son n° de téléphone
- Budget de l'Association des Parents
- Activités de l'Association des Parents d'élèves ❏ Travaux deréfection ❏ Equipement
- Visite de l'hygiène scolaire . Date des visites
- Activités para scolaires développées à l'école :
• Etudes surveillées
• Travaux manuels
• Musique
• Club de lecture
• Club d'environnement
• Jeux d'échecs
• Sorties
• Education à la citoyenneté
• Peinture
• Théâtre
• Cours de soutien
- Action en faveur d'élèves nécessiteux
• Distribution de manuels et fournitures scolaires
• Distribution de vêtements
- Associations soutenant l'école
• Nom et Activité développée
• Nom et Activité développée
• Nom et Activité développée
- Nombre d'enseignants
• par ancienneté
• par qualification
- Séminaires suivis
• thèmes
• dates
• lieux

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

3) Modèle d'enquête auprès des élèves proposé par Al Jisr

Ce questionnaire établi par la sociologue Mme Soumia Naamane Guessous peut être confié à des étudiants du Supérieur encadrés par un professeur. Il importe ensuite d'exploiter les résultats et prendre des dispositions pour remédier aux problèmes détectés

I/ IDENTITE
N° de formulaire : ……………………………………………
Classe : ……………………………………………
Nom et prénom : ……………………………………………
Age : ……………………………………………
Lieu de naissance : Urbain………………Rural :…………

II/ LA FAMILLE
1.Avec qui l'élève vit-il :

❑ Père ❑ mère ❑ les deux parents

Autres (à préciser)………………………………………………..
2. Si l'élève ne vit pas avec ses parents pourquoi ?
…………………………………………………………………….
3. Nombre de frères et soeurs …………………………………
Nombre de frères et soeurs dans l'école …………………………
4. Nombre de frères et soeurs non mariés :…………………………
5. Age de chacun des frères et soeurs non mariés :

……ans Activité : ❑ scolaire ❑ travail ❑ chômage
……ans Activité :
……ans Activité :
……ans Activité :
……ans Activité :

6. Niveau scolaire du père………......................analphabète : ❑ oui ❑ non
7. Profession du père……………………………………………………
8. Père retraité : oui depuis quand ?………………………..
9. Père chômeur : oui depuis quand ?………………………..
10.Si père au chômage, qui finance le foyer ?
………………………………………………………………………….
11. Niveau scolaire de la mère : …….............analphabète : ❑ oui ❑ non
12. Profession de la mère………………femme au foyer ? oui non
13. Mère retraitée : oui depuis quand ?……………………….
14. Mère au chômage oui depuis quand ?...................................
15. Le père est-il présent dans le foyer : ❑ oui ❑ non
- Le père a abandonné le foyer : ❑ oui ❑ non
- Le père est décédé : ❑ oui ❑ non
- Le père a divorcé : ❑ oui ❑ non
- Autres : (à préciser)…………………………………………………
16. La mère est-elle présente dans le foyer : ❑ oui ❑ non
- La mère a abandonné le foyer : ❑oui ❑ non
- La mère est décédée : ❑ oui ❑ non
- La mère a divorcé : ❑ oui ❑ non
- Autres : (à préciser)…………………………………………………

III- LE NIVEAU ECONOMIQUE DU FOYER

17. Maisons : ❑ propriété des parents ❑ location ❑ autre
nombre de pièces dans le foyer : …chambres……cuisine……salle de bain…..toilette….

18. Electricité : ❑ oui ❑ non

19. Eau potable : ❑ oui ❑ non

20. Télévision : ❑ oui ❑ non

21.Téléphone : ❑ oui ❑ non

22. Ordinateur : ❑ oui ❑ non

23. Voiture : ❑ oui ❑ non
(A qui appartient-elle ?...)

24. Un bureau sur lequel l'élève travaille : ❑ oui ❑ non

25. L'élève a-t-il sa propre chambre : ❑ oui ❑ non

26. Sinon où dort-il ?..
Avec qui dort-il ?..

27. Qui habite le foyer en dehors des parents et des frères et soeurs ?...................

28. Y a-il un frère ou une soeur qui a travaillé avant l'âge de 15 ans ? ❑ oui ❑non

29. Les fournitures scolaires sont elles achetées à temps ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?………………………………………………………………..

30. L'élève mange-t-il à sa faim ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?………………………………………………………………..

31. L'élève mange-t-il ce qu'il aime ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?………………………………………………………………..

IV- LA VIE DANS LE FOYER

32. L'élève vit-il bien dans son foyer ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?………………………………………………………………..

33. Relation entre le père et la mère : ❑ bonne ❑ mauvaise
violente (A préciser)……………………………………………………………

34. Relation avec le père : ❑ correcte ❑ conflictuelle

35. Relation avec la mère : ❑ correcte ❑ conflictuelle

36. Punition : qui punit ?...

37. A quelle occasion ?...

38.Comment est-il puni ?..

39. Y a-t-il violence orale ? ❑ oui ❑ non
Si oui, détails : ……………………………………………………………….

40. De la part de qui ?...

41. Y a-t-il violence physique ? ❑ oui ❑ non
Si oui, détails :……………………………………………………………….

42. De la part de qui ?..

V- HYGIENE ET SANTE

43. L'élève a-t-il une maladie ? ❑ oui ❑ non
Si oui laquelle ?..
44 .Est-il porteur d'un handicap ? ❑ oui ❑ non
Si oui lequel ?..
45.Combien de bains par semaine ?........................par mois………………………..
46. Se lave t-il les mains avant les repas ? ❑ oui ❑ non
47. Se brosse t-il les dents régulièrement ? ❑ oui ❑ non
48. Nombre de fois dans la journée :……………………………

VI- LA SCOLARITE

49. Est-il heureux dans son école ? ❑ oui ❑ non
50. Sinon pourquoi ?..
Locaux……Professeurs…..Programmes…..Devoirs à domicile……
Autres ……………………………………………………………………………..
51.Violence orale (insultes, cris….) ?..
52. De la part de qui ?..
53. A quelle occasion ?...
54. Violence physique à l'intérieur de l'école : ❑ oui ❑ non
55. De la part de qui ?..
56. A quelle occasion ?..
57. Est-il un bon élève ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?..
58. Qui l'aide à faire les devoirs à domicile ?...
59. Que souhaite-t-il trouver dans son école pour s'y sentir bien ?.....................................
……………………………………………………………………………………..

VII- LOISIRS

60. A-t-il des activités parascolaires ? ❑ oui ❑ non
lesquelles ?..
61. Sinon pourquoi ?..
62. Qu'aurait -il souhaité avoir comme activités ?..
…………………………………………………………………………………………
…………………………………………………………………………………………
63.A t-il l'habitude de lire ? ❑ oui ❑ non
Sinon pourquoi ?...
64. Quelle lecture ?..

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR :
…………………………………………………………………………………………

…………………………………………………………………………………………….
…………………………………………………………………………………………….
……………………………………………………………………………………………..
……………………………………………………………………………………………..

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)
OBSERVATIONS DE L'ENSEIGNANT :
N° de formulaire………………………………………………………………………………
Classe……………………………………………………………………………………….
Nom et prénom……………………………………………………………………………..
Quels sont les problèmes que l'enseignant a remarqués chez l'élève ?

1. Manque d'habits : ❑ oui ❑ non

2. Alimentation insuffisante : ❑ oui ❑ non

3. Problèmes de santé : ❑ oui❑ non
préciser…………………………………………………………………………
4. Problèmes d'hygiène : ❑ oui ❑ non
Préciser…………………………………………………………………………
5. Cas social : ❑ oui ❑ non
Préciser…………………………………………………………………………

4) Modèle de charte d'établissement

Conformément à la mission de l'Association Al Jisr dont notre école est membre, il a été constitué en partenariat avec l'entreprise, un comité de soutien destiné à conduire la réhabilitation et la mise à niveau de notre établissement.
A l'issue d'une large consultation organisée, par le comité de soutien au sein de toutes les composantes de notre communauté: administration de l'école, enseignants, parents d'élèves et partenaires, une charte a été définie pour notre école. Cette charte comprend les objectifs généraux suivants :
• Promouvoir dans notre communauté la pratique des valeurs démocratiques qui font de la participation de tous, un droit et un devoir.
• Moderniser les méthodes pédagogiques pour les rendre plus participatives et plus réactives en encourageant notamment, l'esprit d'initiative des enseignants et l'esprit créatif des élèves.
• Ouvrir largement l'école sur son environnement socio-économique extérieur.
• Contribuer à l'éducation civique des élèves et des parents
• Réhabiliter et améliorer les infrastructures de l'école ainsi que les conditions de santé des élèves.
• Développer une culture de l'effort, de l'excellence et d'évaluation des performances à tous les niveaux de fonctionnement de notre école.
Pour réaliser cette mission, le comité de soutien élaborera, en concertation avec la communauté, un plan d'action dont les objectifs spécifiques sont :
• De promouvoir chez les élèves l'amour de l'apprentissage et de la connaissance dans une ambiance joyeuse, positive et non répressive.
• De faire que chaque élève ait, sans discrimination, un droit égal à participer et à contribuer à la vie de l'école.
• De faire en sorte que chaque élève puisse s'exprimer librement développer totalement ses talents ainsi qu'une personnalité saine et ouverte sur le monde.
• D'aider chaque élève à assimiler un programme structuré et progressif, d'encourager, de respecter et d'honorer ses efforts.

• De faire évoluer les méthodes pédagogiques de manière à promouvoir chez l'élève la pensée logique et la capacité à résoudre des problèmes nouveaux.
• De s'efforcer à établir un lien entre la connaissance acquise à l'école et l'application pratique de cette connaissance au monde réel.
• De diffuser à travers des cours d'éducation civique aux parents, aux élèves et aux enseignants, les valeurs de citoyenneté, de justice, de solidarité et de respect de l'autre.
• De trouver les moyens pour aider et encourager les enseignants à développer et à actualiser leurs connaissances professionnelles, notamment en leur facilitant l'accès aux nouvelles méthodes, concepts et matériaux pédagogiques.
• De sensibiliser les parents par des cours d'alphabétisation et de civisme, afin qu'ils participent à la vie de leur école et qu'ils prennent conscience de l'importance de l'instruction de leurs enfants.
• De réhabiliter les infrastructures et améliorer les conditions de santé des élèves.
Au nom de l'ensemble de la communauté, le Comité de Soutien s'engage à accepter l'accompagnement de l'Association Al Jisr et à respecter le programme périodique d'évaluation des réalisations de son projet d'établissement.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

5) Convention de parrainage proposé par Al Jisr

Entre les soussignés :
L'Association Partenariat Ecole Entreprise Al Jisr, Association à but non lucratif, représentée par son Président Monsieur M'Hammed ABBAD ANDALOUSSI
Ci-après dénommée Al Jisr
D'une part
Et
L'Entreprise…………………, représenté par son Président Directeur Général M.
Ci-après désigné
……………………………………………………………………………………………
D'autre part
Il est préalablement exposé ce qui suit :
L'Association Al Jisr qui a l'insigne privilège d'être placée sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se fixe pour mission de soutenir l'Ecole dans son effort de réhabilitation et de mise à niveau et de contribuer à l'amélioration des performances du système d'éducation dans notre pays, conformément à l'esprit de la Charte Nationale de l'Education et de la Formation.
L'Association oeuvre en particulier à la sensibilisation du Réseau entreprenarial pour son implication dans l'éducation.
Cette implication se traduit par un appui multiforme à l'école conformément au modèle et aux procédures élaborées par l'Association Al Jisr et ce dans le cadre de comités de soutien ayant pour objectifs :
- La contribution à l'amélioration des méthodes et des conditions d'apprentissage.
- L'ouverture de l'école sur son environnement par l'organisation d'activités parascolaires et d'éveil.
- L'encouragement des parents d'élèves, des enfants, des enseignants et des ONG à participer à la vie de l'Ecole.
- Le développement d'une culture d'évaluation des performances de l'Ecole.
Le partenariat avec les entreprises est fondamental car seul l'accompagnement dans la réalisation du projet « Ecole Entreprise » sur la base d'une approche participative, assurera la réussite de ce projet.

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

Ceci étant exposé, il a été convenu ce qui suit :
I : Objet

Les deux parties décident de conjuguer leurs efforts en vue de contribuer à l'amélioration des performances du système éducatif à travers le parrainage d'établissements scolaires.

II : Obligations de l'Entreprise

1 - s'engage à parrainer l'école située
2 - s'engage à participer activement au Comité de Soutien chargé de la mise à niveau de cet établissement.
3- s'engage à contribuer au financement du plan d'action, arrêté par ce Comité.

III : Obligations d'AL JISR

1- Al Jisr s'engage à accompagner le comité de soutien dans l'établissement de son plan d'action.
2- Al Jisr s'engage à apporter un appui aux comités de soutien au niveau des conditions d'apprentissage (utilisation des NTI - gestion d'une bibliothèque scolaire…)
3- Al Jisr s'engage à faire participer des représentants des comités de soutien à ses actions de formation.
4- Al Jisr reliera les établissements parrainés à son réseau pour leur permettre de communiquer avec le siège de l'Association Al Jisr et d'échanger leurs expériences avec les autres établissements parrainés.
5- Al Jisr autorise l'entreprise à porter durant la période de parrainage une plaque sur la porte principale de chacun des établissements parrainés indiquant la dénomination de l'Entreprise parrain
6- Al Jisr autorise l'Entreprise à communiquer sur sa qualité de parrain
7- L' établissement parrainé pourra bénéficier d'un label de qualité décerné par l'Association Al Jisr, une fois par an, aux écoles dont les comités de soutien ont réalisé leur plan d'action.
8- Al Jisr communiquera sur ces écoles et sur les entreprises qui les ont parrainées.

IV : Dispositions diverses

1- Cette convention est signée pour une durée de 3 ans. Elle est renouvelable par tacite reconduction, sauf en cas de résiliation à l'échéance par l'une des parties avec préavis de trois mois.
2- Cette convention prend effet à la signature des présentes.
Fait à Casablanca, le
Al Jisr L'Entreprise

6) - Fiche médicale proposée par Al Jisr

1/ poids (vérifier si excès ou insuffisance)
2/ taille (poids / taille)
3/ examen buccal :
- état dentaire : caries et déformations
- état des amygdales : angine
4/ examen de l'acuité visuelle : suivant l'échelle métrique d'ophtalmologie
5/ examen respiratoire : gène respiratoire, asthme
6/ examen cardiaque : trouble du rythme
7/ interrogatoire pour /ou la recherche d'autres anomalies et antécédents médicaux et chirurgicaux
8/ sensibilisation et éducation pour la santé :
- hygiène dentaire
- hygiène corporelle ; vestimentaire ; alimentaire etc..
9/ orientation des élèves malades vers les spécialités concernées.

7) Exemple d'évaluation extrait du rapport d'évaluation de l'école Lalla Aîcha

Al Akhawayn School Of Ifrane AL AKHAWAYN UNIVERSITY
Katrine Watkins, Directrice d'Ecole
13 Novembre, 2005

M. Abbad Andaloussi, Président d'Al Jisr, une ONG créée dans le but d'améliorer l'éducation au Maroc, m'avait demandé d'effectuer une visite de l'Ecole publique Lala Aicha à Casablanca, afin d'évaluer cet établissement. L'école se trouve dans une zone modeste pour classe ouvrière.
M. Andaloussi m'avait expliqué avant la visite que l'Entreprise qui a parrainé cette école a construit de nouveaux blocs sanitaires, équipé une bibliothèque d'ordinateurs, installé des panneaux en liège dans chaque classe pour exposer les travaux des élèves, offert du matériel didactique, équipé une salle pour les enseignants, organisé des sessions de soutien scolaires aux élèves en difficulté et des ateliers de jeux d'échec pour les élèves de niveau élémentaire supérieur et enfin des sessions intensives de formation pour les enseignants.
Les enseignants et l'inspecteur principal ont assisté à neuf séminaires de quinze heures chacun avec un total de 135 heures de formation. Les séminaires étaient animés par des enseignants de l'Organisation Internationale du Baccalauréat. L'objectif de la formation étant d'apprendre aux participants l'importance d'une classe centrée sur l'apprentissage actif de l'écolier et l'utilisation du matériel didactique et les applications pratiques en cours.
J'ai commencé ma visite par une réunion avec 6 enseignants qui ont parlé des nouvelles méthodes, de leur formation, et de leur plaisir d'utiliser ces nouvelles méthodes. Nous avons également parlé de l'emploi du temps et des cours pris par les enfants. Pour accueillir plus d'écoliers, 2 sessions séparées sont programmées chaque jour, de façon à ce que chaque groupe va à l'école seulement 5 heures par jour. Il n'y a pas de cours d'éducation physique, même si elle figure au programme,
de même pour l'art, la musique; et il n'y a pas d'équipements de jeux.
Grâce au parrainage, l'école dispose maintenant d'une nouvelle salle d'ordinateurs, même s'il n'y a pas de logiciel d'apprentissage par assistance pour les enfants, étant donné que les enseignants ne savent pas utiliser les ordinateurs.
Cependant, les enseignants sont très enthousiasmés par les innovations et les réactions positives des élèves aux nouvelles méthodes d'enseignement. Avec le temps, le reste pourra être amélioré à travers un planning judicieux et un financement suffisant.
Après la réunion, j'ai observé plusieurs classes pour enfants du niveau 3 au niveau 6.
Dans chaque cas, les méthodes sont les mêmes à la base. Chaque classe dispose d'un tableau de bord avec une liste de règles établies par la classe, plus des travaux d'élèves ou autres informations qui concernent la classe. Les élèves étaient assis sur d'anciennes tables pour deux, alignées côte à côte afin de permettre aux élèves de travailler par groupes de deux ou de quatre. Les élèves étaient bien disciplinés et respectueux, mais ils paraissaient surtout intéressés, ravis d'apprendre et complètement engagés. Dans chaque classe, les élèves étaient appelés à appliquer ce qu'ils avaient appris. Dans le cas de la classe du niveau 3, le cours était sur les angles droits. Les élèves ont non seulement dessiné des angles droits sur leurs petites ardoises, mais ils devaient aussi trouver des angles droits dans la classe, chose qu'ils ont accompli avec beaucoup de plaisir et de stupéfaction.
J'ai été véritablement impressionnée. Les enseignants ont combiné la méthode traditionnelle pour mémoriser l'information avec des applications pratiques et des méthodes centrées sur les écoliers. Un apprentissage sérieux avait lieu et les enfants étaient animés et intéressés par les sujets étudiés.
L'expérience avec l'école Lala Aicha est extrêmement positive et pourrait être étendus à des écoles dans tout le Maroc. Ceci est possible à travers des séries d'ateliers de formation d'enseignants similaires à ceux auxquelles les enseignants de l'école Lala Aicha ont participé. L'enthousiasme et les capacités d'organisation existent et le financement est déjà fait par des entreprises dans le but de moderniser des écoles, mais ils ne sont pas suffisent pour former des enseignants sur une grande échelle.
Katrine Watkins

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

8) Lettre du MEN demandant aux Directeurs d'écoles de collaborer avec les entreprises souhaitant s'impliquer dans l'éducation

Objet : Renforcement du partenariat avec l'Association AL JISR
En application des dispositions de la Charte Nationale d'Education et de la Formation qui préconise que l'ouverture de l'école sur son environnement par le biais de convention de partenariat avec les acteurs de la société civile, s'avère l'un des éléments fondamentaux quant au succès de la réforme de notre système éducatif, j'ai l'honneur de vous informer que le M.E.N.J. tient à concrétiser cette orientation sur le terrain par la signature de conventions de partenariat avec les acteurs de la société civile à l'échelon aussi bien central que régional ou provincial.
C'est dans ce contexte que le M.E.N.J. a eu l'initiative de s'ouvrir sur la coopération avec les entreprises et les banques à travers la convention de partenariat signée avec l'Association Al Jisr et ce, en vue de les faire participer à l'effort visant à l'amélioration du service éducatif par le biais du parrainage des écoles dans les domaines ci après :
o Réhabilitation des établissements scolaires,
o Organisation des activités éducatives et culturelles,
o Contribution à l'amélioration de la gestion administrative des établissements scolaires,
o Assistance aux établissements scolaires dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets éducatifs,
o Elargissement et développement des partenariats aux ONG nationales et internationales pour l'appui aux écoles,
o Contribution à l'amélioration des méthodes et conditions d'apprentissage et encouragement de l'excellence.

Quant aux principales étapes franchies par le projet, il faut noter :
o Constitution de comités de soutien des établissements scolaires, notamment dans les écoles primaires à travers plusieurs provinces du Royaume,
o Organisation de stage de formation en faveur des membres des comités de soutien dont ont bénéficié plusieurs directeurs d'écoles primaires,

TRADUCTION

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse
Secrétariat Général
N° 90 622 - Messieurs les Directeurs des Académies
Régionales d'Education et de Formation
- Mesdames et Messieurs les Délégué (es)
du M.E.N.J.
Rabat le 16 Mai 2003
o Organisation d'une journée d'information pour un ensemble de cadres régionaux et provinciaux choisis par l'Association Al Jisr dans la perspective d'encadrer et d'assurer le suivi et l'accompagnement des activités des comités de soutien constitués dans les établissements scolaires.
Afin de permettre à l'Association Al Jisr de contribuer à l'amélioration effective du service éducatif dans nos établissements scolaires, et notamment dans les écoles primaires qui ont particulièrement besoin de cet appui, je vous demande de bien vouloir faciliter la tâche de ladite association dans l'exécution de son programme d'action tout en invitant les directeurs des établissements scolaires à une plus grande collaboration avec les entreprises désireuses de parrainer leurs écoles et ce en oeuvrant à la constitution des comités de soutien et en permettant aux représentants de l'Association Al Jisr d'intervenir dans les domaines fixés par la convention de partenariat qui la lie avec le M.E.N.J.
Partant de l'importance qui revêt ce partenariat qui s'inscrit dans le contexte de la réforme du système éducatif de notre pays et de l'amélioration de sa qualité, je vous prie de bien vouloir conférer à cette opération la valeur et l'intérêt qu'elle mérite en la consolidant davantage et en lui procurant une large diffusion.

Signé : le Secrétaire Général
M. A. M'RINI

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

9)- Annuaire

1) Coordonnées d 'Al Jisr
Adresse Angle Rue Ahmed Kadmiri et Rue Bachir Laalaj, Cité Plateau, Ville Casablanca
Téléphone : 022 98 01 36 - Fax : 022 98 02 77 - E-mail eljisr@menara.ma
Site Web http://www.aljisr.ma
Président : M'hammed Abbad Andaloussi
Téléphone : 022 46 97 10 - GSM : 061 13 82 68 - Fax : 022 27 99 26
Assistante de Direction : Najat Roussi
Responsable Animation des Comités de Soutien : Larbi Houmad
GSM : 064 06 86 53
2) Académies
• Académie de la région du Grand Casablanca
• Académie de la région de Chaouia-ourdigha
• Académie de la région de Doukala-Abda
• Académie de la région de Fès-Boulmane
• Académie de la région du Gharb-chrarda-bani hassan
• Académie de la région de Guelmim-Essmara
• Académie de la région de Laâyoune- Boujdour-Sakia lhamraa
• Académie de la région de Marrakech-Tansift-Alhaouz
• Académie de la région de Meknes-Tafilalt
• Académie de la région de Guelmim-Essmara
• Académie de la région de Marrakech-Tansift-Alhaouz
• Académie de la région de l'Oriental-Oujda
• Académie de la région de Oued Eddhab-Lagouira
• Académie de la région de Rabat- Salé-Zemmour-Zair
• Académie de la région de Souss-Massa-Draa
• Académie de la région de Tadla-Azilal

L'ENTREPRISE & L'EDUCATION (mode d'emploi)

SOURCE : WEB